

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

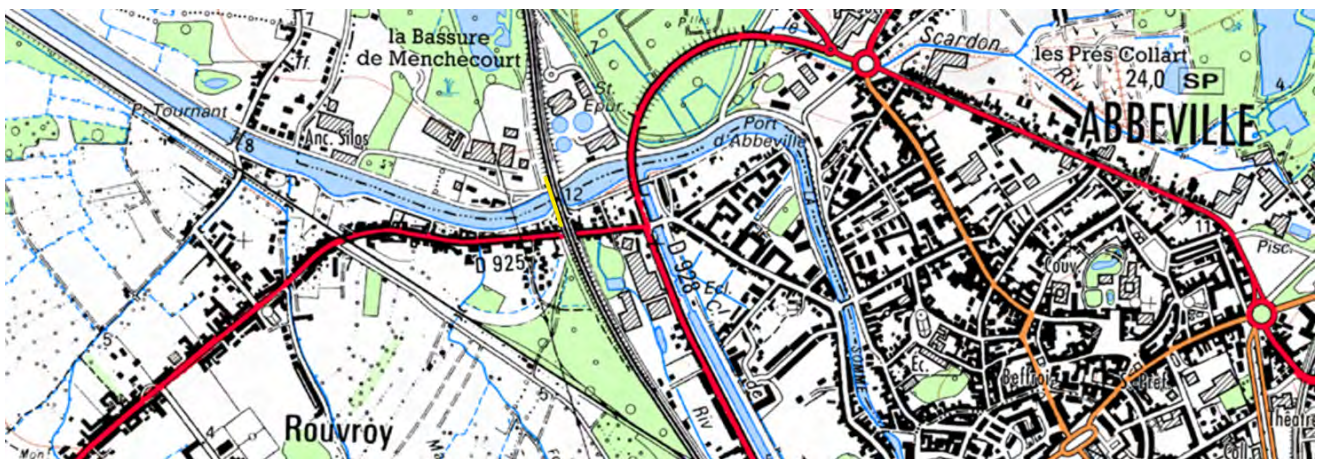
LA SOMME et CANAL DE LA SOMME

Département de la SOMME (80) / Commune de ABBEVILLE (80100)

Texte juridique de référence : Décret 59-951 du 31 juillet 1959

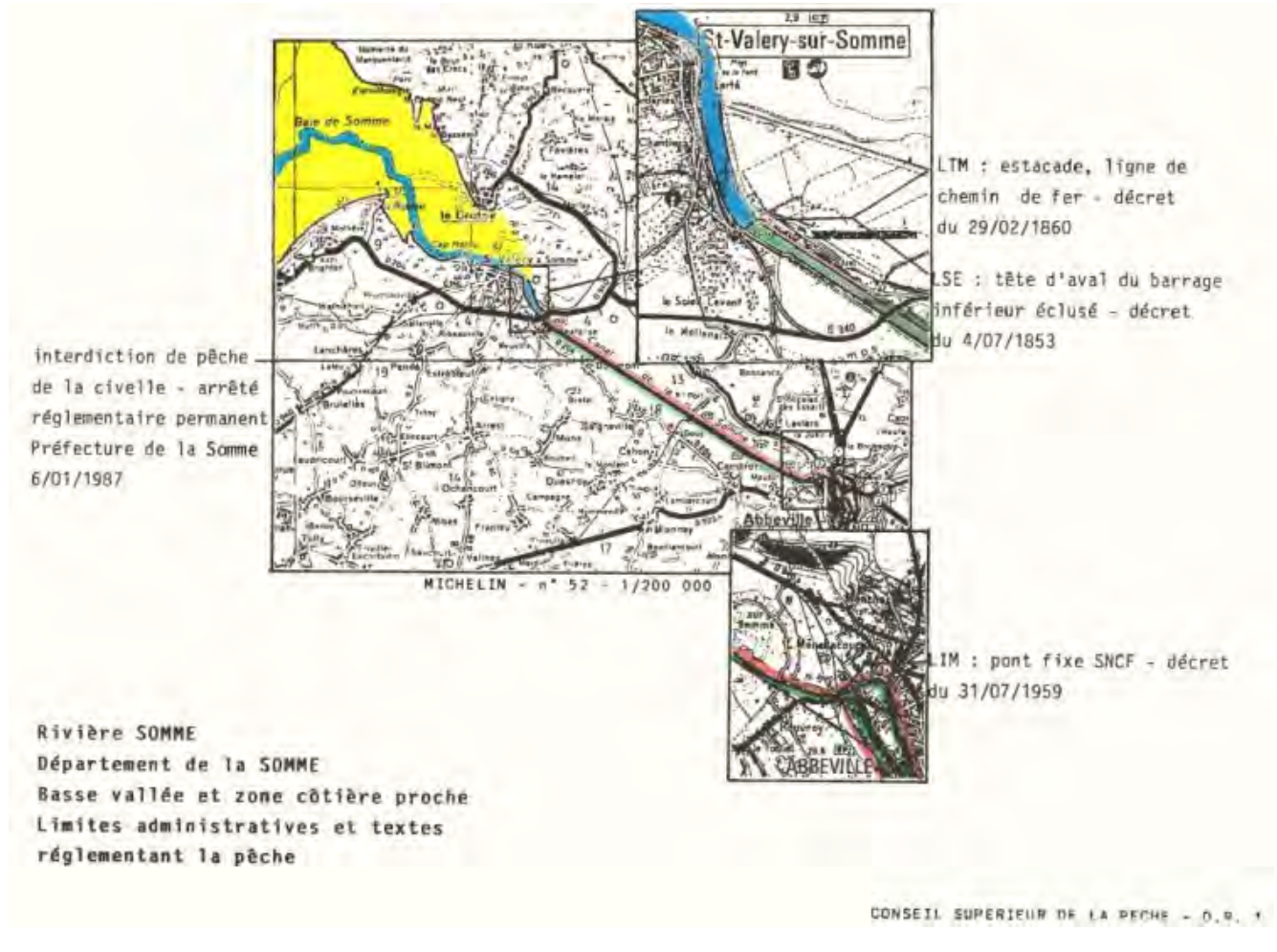
Limite	Observations
Pont fixe de la SNCF sur le canal d'Abbeville	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Pont fixe de la SNCF repérable sur le Scan Littoral avec une quasi-certitude. Positionnement confirmé par carte scannée transmise par service compétent (cf. page 2). Numérisation à partir de la BD ORTHO (zone non couverte par Ortho Littorale V2). Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : Rapport du Conseil Supérieur de la Pêche (Avril 1992 / Délégation Régionale - Régions Haute-Normandie, Picardie, Nord Pas-de-Calais, Ile de France) transmis par la DIRM MEMN.



Recherche(s) complémentaire(s) :

Sans objet